



# Noisy-le-Grand et son Histoire

Association Loi 1901 - Déclaration 06/03/2012

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MARS 2019

L'assemblée générale se tient dans la salle Jean Moulin en présence de 25 personnes dont 22 "membres actifs". 6 personnes ont donné un pouvoir. Cela fait donc 28 votants (22 présents + 6 représentés) sur les 34 membres actifs que compte l'association. Le quorum est atteint !

**1- Accueil des nouveaux adhérents :** par Michel Jouhanneau

Bienvenue à Christian Brosio, Nicole Fortrie et Brigitte Pitavy qui ont adhéré en 2018.

**2- Présentation, discussion et vote du bilan d'activités de l'année 2018 :** par Michel

Jouhanneau (voir annexe 1). Ce bilan d'activités 2018 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

**3- Présentation, discussion et vote du compte financier de l'année 2018 :** par Daniel Saint

Pierre (voir annexe 2). Ce bilan financier 2018 a reçu quitus des vérificatrices aux comptes. Il est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

**4- Présentation, discussion et vote du projet d'activités pour l'année 2019 :** par Michel

Jouhanneau (voir annexe 3). Ce projet d'activités 2019 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

**5- Présentation, discussion et vote du budget prévisionnel pour l'année 2019 :** par Daniel

Saint Pierre (voir annexe 4). Ce budget prévisionnel 2019 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

**6- Renouvellement des membres du bureau : candidatures et vote :** pas de nouvelle

candidature. Les membres du bureau sortant (Francis Baffet Anne Boitel, Claudine Bourguignat, Alain Bourguignat, Alfred Dittgen, Michel Jouhanneau et Daniel Saint Pierre) sont réélus à l'unanimité.

**7- Renouvellement des contrôleurs des comptes : candidatures et vote :** Les vérificatrices

aux comptes, Claudine Jouët et Jacqueline Brouant, sont réélues à l'unanimité.

**8- Renouvellement des relecteurs(trices) :** Claudine Coquard, Christiane Lassarat et Ginette

Piton acceptent de continuer leur travail de relecture.

**9- Montant de la cotisation annuelle :** L'assemblée vote à l'unanimité le maintien de la cotisation à 15 €.

**10- Questions diverses :**

- Proposition de constituer une "cagnotte" auprès des Noiséens pour le financement du livre.

- Lorsque l'*Histoire des Rues de Noisy* sera terminée, l'idée est lancée de s'attaquer à une *Histoire des Quartiers de Noisy*. Ce sujet est ajouté à la liste des thèmes de recherches existante.

- L'inauguration de la nouvelle Maison des Associations aura lieu le samedi 23 mars à 17 h. C'est là que se tiendront nos prochaines réunions : 111 piazza Mont d'Est avec possibilité de se garer au parking du centre commercial des Arcades.

La secrétaire :  
Anne Boitel

Le président :  
Michel Jouhanneau